

XVIème rapport annuel du Comité consultatif pour les services postaux

janvier 2010 - décembre 2010

Comité Consultatif pour les Services Postaux

Table des matières

	Page
Chapitre 1er : Les groupes de travail au sein du Comité consultatif.....	4
Chapitre 2 : Les réunions plénières.....	6
Chapitre 3 : Composition du Comité consultatif	8

Comité Consultatif pour les Services Postaux

PREAMBULE

Un projet d'arrêté royal réglant la composition et le fonctionnement du Comité consultatif pour les services postaux a été adressé par le passé au Ministre de tutelle et reste dans l'attente d'une décision.

Monsieur Etienne Defrance, en charge du Secrétariat du Comité consultatif pour les services postaux depuis 1994, s'est vu confier de nouvelles tâches au sein de l'IBPT.

Nous le remercions chaleureusement pour le travail accompli.

CHAPITRE 1er
LES GROUPES DE TRAVAIL AU SEIN DU COMITE CONSULTATIF

Les groupes de travail "Services postaux" et « Europe » ne se sont pas réunis en 2010.

CHAPITRE 2 LES REUNIONS PLENIERES

Deux réunions plénières ont été organisées dans la période allant de janvier à décembre 2010.

L'article 47, § 2, de l'arrêté royal du 5 mars 1992 réglant la composition et le fonctionnement du Comité consultatif pour les services postaux, prévoit en principe la tenue de quatre réunions par an. Le nombre de réunions n'a, par conséquent, pas été observé.

Réunions

Le Comité consultatif s'est réuni en séances plénières les 1^{er} et 22 avril 2010.

Sujets abordés

Réunion du 1^{er} avril 2010

- Présentation du cinquième contrat de gestion entre l'Etat et bpost (anciennement La Poste) par le Cabinet de la Ministre des Entreprises publiques.

A l'issue de la réunion, le Comité a émis l'avis suivant :

**Avis du Comité consultatif pour les services postaux
sur le projet de 5^{ème} contrat de gestion entre l'Etat et bpost (anciennement La Poste)**

Bruxelles, le 1^{er} avril 2010

Les membres du Comité consultatif pour les services postaux ont été convoqués le 25 mars 2010, conformément à l'article 2, 5° du Règlement Intérieur du Comité Consultatif, pour la réunion du 1^{er} avril 2010 concernant le 5^{ème} contrat de gestion entre bpost (anciennement La Poste) et l'Etat.

A la demande du Ministre dont relève l'entreprise publique, le Comité Consultatif, qui aujourd'hui, le 1^{er} avril 2010, s'est réuni en séance plénière, a l'honneur d'émettre son avis sur le projet de contrat de gestion de bpost (anciennement La Poste) qui lui est soumis.

Dans le cadre de cet avis, il faut entendre par Comité Consultatif, l'ensemble des Membres de celui-ci, excepté bpost (anciennement La Poste) qui a soutenu le projet du 5^{ème} contrat de gestion.

Comité Consultatif pour les Services Postaux

1. Remarques générales

Le Comité Consultatif déplore encore une fois que le contrat de gestion en vigueur lui soit soumis pour avis dans l'urgence. En outre, le Comité consultatif souligne qu'il n'est pas en mesure de donner un avis sur les dernières modifications, comme les articles 28 et 29 qui ont été ajoutés, car les membres du Comité consultatif ne sont pas encore en possession de ces adaptations.

En général, le Comité consultatif est d'accord avec le contrat de gestion proposé.

2. Contrat de gestion

Chapitre 1 : Objet du contrat de gestion

Le Comité consultatif n'a pas formulé de remarques sur ce chapitre.

Chapitre 2 : Tâches de service public

L'Association Belge du Marketing Direct (ABMD) se demande pourquoi l'article 2 a) 2° est repris dans le contrat de gestion.

La Ligue des familles déclare que les nouvelles obligations relatives à l'adressage des périodiques édités sans but lucratif par les associations de fait et les associations sans but lucratif ne peuvent pas avoir d'impact sur la date de distribution. De plus, il faut veiller à ce que le coût total, y compris le coût d'adressage, n'entraîne pas une hausse de prix pour les associations susmentionnées.

Le SLFP s'interroge sur l'étendue du réseau retail. Le SLFP estime que 100 % de la population doit avoir accès à un point de service postal dans un rayon de 10 km.

Chapitre 3 : Principes de tarification et de financement

La Ligue des familles, le Syndicat Libre de la Fonction Publique (SLFP) et l'organisation des éditeurs de périodiques UPP formulent les remarques suivantes concernant l'article 10 :

- toutes les modalités d'exécution devraient être soumises pour avis au Comité consultatif car elles font partie intégrante du présent contrat de gestion;
- les parties concernées ou leurs représentants devraient également être impliqués dans la rédaction de toutes les conventions et en particulier la convention portant sur les modalités d'exécution et les tarifs des périodiques;
- d'autre part, il est demandé d'utiliser une terminologie identique étant donné que pour le moment, le contrat de gestion renvoie parfois à une convention d'approfondissement ou à une convention particulière.

Le Service de Médiation pour le secteur postal s'inquiète du fait que l'article 10,7 fasse uniquement mention du paiement à domicile des pensions de retraite et de survie alors que l'article 3, 2° a) mentionne également les allocations aux personnes handicapées.

L'Association Belge du Marketing Direct (ABMD) a une remarque à formuler concernant l'article 13, 2° (c). L'ABDM se demande comment il est possible que l'on sache déjà que l'intervention financière de l'Etat est inférieure aux coûts nets prévus pendant toute la durée du présent contrat.

Chapitre 4 : Relations avec la clientèle

Chapitre 5 : Responsabilité sociale de l'Entreprise

Chapitre 6 : Affectation des bénéfices

Comité Consultatif pour les Services Postaux

Le Comité consultatif n'a pas formulé de remarques sur ces chapitres.

Chapitre 7 : Plan d'entreprise

L'Association Belge du Marketing Direct (ABMD) demande que l'article 22 prévoie que le plan d'entreprise comme défini à l'article 21 soit présenté au Comité consultatif pour notification.

Chapitre 8 : Sanctions en cas de non-respect du contrat de gestion

Chapitre 9 : Durée du contrat

Chapitre 10 : Dispositions diverses

Le Comité consultatif n'a pas formulé de remarques sur ces chapitres.

L'avis du Comité a été transmis au ministre compétent.

Réunion du 22 avril 2010

- Présentation de l'enquête de novembre 2009 relative au comportement et des desiderata des particuliers au sujet du service postal universel en Belgique.

Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le site Internet de l'IBPT à l'adresse suivante : <http://www.ibpt.be/ShowDoc.aspx?objectID=3241&lang=fr>.

CHAPITRE 3 COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF

Vous trouverez ci-après la liste des membres, classés selon les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 5 mars 1992 réglant la composition et le fonctionnement du Comité consultatif pour les services postaux.

PRESIDENT

Poste vacant.

SECRETARIAT

IBPT

Jusqu'au 31 octobre 2010 :

Monsieur Etienne DEFRANCE
Premier Conseiller
Ellipse Building – Bâtiment C
Boulevard du Roi Albert II, 35
1030 BRUXELLES

Tél. : 02-226 89 40

Fax : 02-226 89 99

E-mail : etienne.defrance@ibpt.be

Depuis le 1^{er} novembre 2010 :

Madame Corinne Cumps
Premier Conseiller
Ellipse Building – Bâtiment C
Boulevard du Roi Albert II, 35
1030 BRUXELLES

Tél. : 02-226 87 65

Fax : 02-226 89 99

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

1. Trois membres représentatifs des entreprises dont un représentant des petites et moyennes entreprises

FEDERATION DES ENTREPRISES DE BELGIQUE

Madame Catherine MAHEUX
Rue Ravenstein 4
1000 BRUXELLES

VERBOND VAN BELGISCHE ONDERNEMINGEN

Dhr. Piet CUSTERS
Diestse Steenweg 624
3010 KESSEL-LO

GROUPEMENT BELGE DES FABRICANTS D'ENVELOPPES

Monsieur Yves LANTONNOIS
Chaussé de Waterloo 715 bte 25
1180 BRUXELLES

UNION DES CLASSES MOYENNES

Monsieur Christophe WAMBERSIE
Rue Haute 5
6230 BUZET

2. Cinq membres représentant les organisations les plus représentatives des travailleurs

FEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE

Monsieur Daniel VAN DAELE
Rue Haute 42
1000 BRUXELLES

FEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE

Monsieur Jean-Luc STRUYF
Rue Haute 42
1000 BRUXELLES

ALGEMEEN BELGISCH VAKVERBOND

Dhr. Jozef DE DONCKER
Fontainasplein 9-11
1000 BRUSSEL

FEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE

Monsieur Michel LAURENT
Place Fontainas 9-11
1000 BRUXELLES

ALGEMEEN CHRISTELIJK VAKVERBOND

Dhr. Jef VAN DEN BOSCH
Pletinckxstraat 19
1000 BRUSSEL

CONFEDERATION DES SYNDICATS CHRETIENS

Madame Dominique RORIVE
Boulevard Saucy 10
4020 LIEGE

ALGEMENE CENTRALE DER LIBERALE VAKBONDEN VAN BELGIE

Mevrouw Ann FONTEYN
Centrumgalerij Blok 2 - Nr 244
1000 BRUSSEL

CENTRALE GENERALE DES SYNDICATS LIBERAUX DE BELGIQUE

Madame Caroline JONCKHEERE
Galerie du Centre Bloc 2 - n° 244
1000 BRUXELLES

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

3. Deux membres représentant les organisations les plus représentatives des travailleurs indépendants

Fédération Belge des Indépendants et des Chefs d'entreprises ASBL

Monsieur Olivier LEGRAND
Rue Botanique 67-75
1210 BRUXELLES

UNION DES CLASSES MOYENNES DE LA PROVINCE DE NAMUR

Monsieur Christian GILON
Chaussée de Marche 637 bte 38
5100 WIERDE

HOGE RAAD VOOR DE ZELFSTANDIGEN EN DE K.M.O.

Dhr. Kristof WILLEKENS
Spastraat 8
1000 BRUSSEL

HOGE RAAD VOOR DE ZELFSTANDIGEN EN DE K.M.O.

Dhr. Lieven CLOOTS
Spastraat 8
1000 BRUSSEL

4. Six membres représentatifs des consommateurs, dont quatre nommés sur la proposition du Conseil de la Consommation

ALGEMEEN CHRISTELIJK VAKVERBOND

Mevr. Ann DEMOOR
Haachtsesteenweg 579
1031 BRUSSEL

ARCOPAR

Dhr. Eric SPIESSENS
Livingstonelaan 6
1000 BRUSSEL

FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES (FPS)

Madame Bénédicte GASPARD
Rue Saint-Jean 1-2
1000 BRUXELLES

FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES (FPS)

Madame Françoise CLAUDE
Rue Saint-Jean 1-2
1000 BRUXELLES

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS TEST-ACHATS

Monsieur Alain ANCKAER
Rue de Hollande 13
1060 BRUXELLES

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS TEST-ACHATS

Monsieur Stéphane DOCHY
Rue de Hollande 13
1060 BRUXELLES

MAKRO N.V.

Dhr. Rik DERUYTTER
Bisschoppenhoflaan 643-645
2100 DEURNE

COMEOS

Mevrouw Nathalie DE GREVE
Sint-Bernardusstraat 60
1060 BRUSSEL

5. Deux membres représentatifs des intérêts familiaux

LIGUE DES FAMILLES

Monsieur Laurent DROUSIE
Rue du Trône 127
1050 BRUXELLES

LIGUE DES FAMILLES

Madame Véronique HECQUET
Rue du Trône 127
1050 BRUXELLES

GEZINSBOND

Dhr. Erwin STEENACKER
Troonstraat 125
1050 BRUSSEL

GEZINSBOND

Dhr. René MERCKEN
Troonstraat 125
1050 BRUSSEL

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

6. Trois membres représentant bpost

bpost - Sales and Marketing Regulation and Tariff

Madame Claudine DELHAIE
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

bpost - Mail

Monsieur Christian HENDRICK
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

bpost - Director regulatory affairs

Dhr. Joost VANTOMME
Muntcentrum
1000 BRUXELLES

bpost - Mail

Dhr. Ronny DE MEERLEER
Muntcentrum
1000 BRUSSEL

bpost - Retail

Madame Charlotte MASSON
Centre Monnaie
1000 BRUSSEL

7. Deux membres représentatifs des autres entreprises de services postaux

BELGIAN COURIER ASSOCIATION

Dhr. Chris VANHOEGAERDEN
Louis Gribaumontlaan 1
1150 BRUSSEL

BELGIAN COURIER ASSOCIATION

Dhr. Tim CLAESSENS
Louis Gribaumontlaan 1
1150 BRUSSEL

8. Un membre désigné par le Ministre des Affaires économiques

9. Un membre désigné par le Ministre de la Fonction publique

MINISTERIE VAN HET OPENBAAR AMBT

Dhr. Herwig STALPAERT
Pachécolaan 19 bus 2
1010 BRUSSEL

10. Un membre désigné par le Ministre des Finances

Service Public Fédéral FINANCES

Monsieur Michel THEUNISSEN
North Galaxy
Bd. du Roi Albert II, 33 bte 971
1030 BRUXELLES

Service Public Fédéral FINANCES

Madame Bernadette SAINT VITEUX
North Galaxy
Bd. du Roi Albert II, 33 bte 971
1030 BRUXELLES

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

11. Deux membres désignés en raison de leur compétence en matière postale

Vrije Universiteit Brussel - Vakgroep

Beleidsinformatica

Dhr. Marc DESPONTIN

Pleinlaan 2

1050 BRUSSEL

12. Un membre représentatif de la presse quotidienne

BELGISCHE VERENIGING VAN DE DAGBLADUITGEVERS

Dhr. Alex FORDYN

Paapsemlaan 22 bus 7

1070 BRUSSEL

ASSOCIATION BELGE DES EDITEURS DE JOURNAUX

Madame Margaret BORIBON

Boulevard Paepsem 22 bte 7

1070 BRUXELLES

13. Un membre représentatif de la presse périodique

THE PPRESS V.Z.W.

Dhr. Rik DE NOLF

Paapsemlaan 22 bus 8

1070 BRUSSEL

THE PPRESS A.S.B.L.

Monsieur Alain LAMBRECHTS

Boulevard Paepsem 22 bte 8

1070 BRUXELLES

14. Un membre représentatif des organismes financiers privés

BELGISCHE VERENIGING VAN BANKEN

Dhr. Dirk DE CORT

Ravensteinstraat 36 bus 5

1000 BRUSSEL

15. Un membre représentant les institutions publiques de crédit

16. Un membre représentant la Fédération des Entreprises de Distribution, en ce compris les entreprises de vente à distance

BELGIAN DIRECT MARKETING ASSOCIATION (BDMA)

Dhr. Peter DE VESTER

Noordkustlaan 1

1702 GROOT-BIJGAARDEN

BELGIAN DIRECT MARKETING ASSOCIATION (BDMA)

Dhr. Antoine BAEKE

Noordkustlaan 1

1702 GROOT-BIJGAARDEN

17. Un membre représentatif des cercles philatéliques

FEDERATION ROYALE DES CERCLES PHILATELIQUES DE BELGIQUE (FRCPB)

Monsieur André DECRE

Moerlaanstraat 21

3090 OVERIJSE

FEDERATION ROYALE DES CERCLES PHILATELIQUES DE BELGIQUE (FRCPB)

Monsieur Georges GUYAUX

Rue de Trazegnies 147

7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

18. Un membre désigné par l'Exécutif flamand

MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP

Dhr. Paul VRIJDERS

Boudewijnlaan 30

1000 BRUSSEL

MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP

Mevrouw Marleen VANWINGH

Boudewijnlaan 30

1000 BRUSSEL

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

19. Un membre désigné par l'Exécutif régional wallon

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

Monsieur Rudy JANSEMME
Rue Van Opré 91
5100 JAMBES

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

Monsieur Maxime FERON
Square Arthur Masson 6
5000 NAMUR

20. Un membre désigné par l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

OBSERVATEUR AU COMITE AVEC VOIX CONSULTATIVE

BELGISCH INSTITUUT VOOR POSTDIENSTEN EN TELECOMMUNICATIE

Mevr. Catherine RUTTEN
Ellipse Building – Gebouw C
Koning Albert II-laan, 35
1030 BRUSSEL

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TELECOMMUNICATIONS

Monsieur Jean-Luc DUTORDOIT
Ellipse Building – Bâtiment C
Boulevard du Roi Albert II, 35
1030 BRUXELLES

EXPERTS

UNIVERSITE DE LIEGE

Monsieur Pierre PESTIEAU
Professeur d'Economie
Bd. du Rectorat 7 bte 31
4000 LIEGE 1

OBSERVATEURS

SERVICE DE MÉDIATION POUR LE SECTEUR POSTAL

Monsieur Xavier GODEFROID
Médiateur
Rue Royale 97 Bte 14
1000 BRUXELLES

DIENST OMBUDSMAN VOOR DE POSTSECTOR

Mevr. Truus LOSTRIE
Ombudsman
Koningsstraat 97 Bus 15
1000 BRUSSEL

UNION DES EDITEURS DE LA PRESSE PERIODIQUE A.S.B.L.

Monsieur Jean-Paul VAN GRIEKEN
Boulevard Edmond Machtens 79 bte 23
1080 BRUXELLES

UNIE VAN DE UITGEVERS VAN DE PERIODIEKE PERS V.Z.W.

Dhr. Bart TURELUREN
Edmond Machtenslaan 79 bus 23
1080 BRUSSEL

**SECRETARIAT : IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C
Boulevard du Roi Albert II, 35
1030 BRUXELLES**